

Obligation à taux fixe en EUR

ISIN: XS3343289537

Publicité – avril / mai 2026

Vous êtes à la recherche d'un investissement:

- qui donne droit au remboursement de 50% du capital investi après un an. À l'échéance finale, vous avez droit au remboursement des 50% restants du capital investi

- qui vous donne droit à des coupons annuels connus au préalable

- d'une durée fixe de 2 ans

Coût total en cas de conservation jusqu'à l'échéance finale

Maximum 2,50% de la valeur nominale du montant investi sur toute la durée de 2 ans si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale. A titre indicatif: à la date du 01-04-2026, le pourcentage total était égal à 0,58% de la valeur nominale du montant souscrit sur toute la durée de 2 ans.

Maximum 50,00 euros par coupure de 2.000 euros sur toute la durée de 2 ans si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale. A titre indicatif: à la date du 01-04-2026, le montant total des coûts était égal à 11,60 euros par coupure de 2.000 euros sur toute la durée de 2 ans.

Vous trouverez plus d'informations concernant ces frais plus loin dans cette fiche produit.

### Type de produit

Le produit proposé est un titre de créance avec droit au remboursement du capital investi.

En souscrivant à cet instrument, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à payer certains montants (les intérêts) et à rembourser 100% du capital investi à l'échéance finale (remboursement partiel du capital investi après un an).

En cas de faillite ou en cas de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur et/ou du garant en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant initialement investi.

Les principaux risques liés à ce produit se trouvent plus loin dans cette fiche produit.

Belfius Banque vous propose:  
Belfius Financing Company (LU) Liquidity 2,80% 06/2026 – 06/2028

### Caractéristiques principales

**Durée: 2 ans** (du 09-06-2026 au 09-06-2028).

L'obligation Belfius Financing Company (LU) Liquidity 2,80% 06/2026 – 06/2028 vous donne droit à des coupons annuels bruts connus au préalable de 2,80% (1,96% après déduction du précompte mobilier de 30%).

Après un an (09-06-2027), vous recevrez, en même temps que le coupon annuel, un remboursement partiel de 50% du capital investi. À partir de la deuxième année, le coupon est calculé sur le capital restant, de sorte que le montant de ce coupon sera inférieur.

À l'échéance finale (09-06-2028), vous avez droit au deuxième coupon ainsi qu'au remboursement des 50% restants du capital investi. Ainsi, à l'échéance finale, vous aurez récupéré la totalité de votre capital investi.

En cas de faillite ou en cas de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur et/ou du garant en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant initialement investi. Vous trouverez plus d'informations dans la rubrique «Risques» plus loin dans cette fiche produit.

### Objectif d'investissement

Ce produit offre d'une part à l'investisseur un rendement connu au préalable sous la forme de coupons annuels fixes. D'autre part, dans l'éventualité d'une hausse future des taux, l'échéance périodique du capital permet de réinvestir les avoirs libérés à un rendement potentiel plus élevé.

### Exemple chiffré<sup>1</sup>

(Exemple pour un investissement indicatif de 2.000 EUR)<sup>2</sup>

Date du coupon	Rem-boursement du capital investi	Capital : base pour le calcul du coupon	Coupon annuel brut <sup>3</sup>		Coupon annuel net <sup>4</sup>	
			En %	En EUR	En %	En EUR
09-06-2027	1.000 EUR	2.000 EUR	2,80%	2.000 x 2,80% = 56,00 EUR	1,96%	2.000 x 1,96% = 39,20 EUR
09-06-2028	1.000 EUR	1.000 EUR	2,80%	1.000 x 2,80% = 28,00 EUR	1,96%	1.000 x 1,96% = 19,60 EUR
<b>Total</b>	<b>2.000 EUR</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>84,00 EUR</b>	<b>/</b>	<b>58,80 EUR</b>

<sup>1</sup> Cet exemple est donné à titre indicatif et ne donne aucune garantie quant au rendement réel

<sup>2</sup> Ce montant correspond à une souscription de 1 coupure de 2.000 EUR

<sup>3</sup> Avant déduction du précompte mobilier de 30%

<sup>4</sup> Après déduction du précompte mobilier de 30%

**Rendement actuariel brut:** 2,80%. Ce rendement tient compte du prix d'émission de 100% et est calculé avant déduction du précompte mobilier de 30% (rendement actuariel net: 1,96%, après déduction du précompte mobilier de 30%).

# Belfius Financing Company (LU) Liquidity 2,80% 06/2026 – 06/2028

Obligation à taux fixe en EUR – avril / mai 2026

ISIN: XS3343289537

## À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale?

Ce produit ne sera pas coté sur un marché réglementé. En l'absence de marché actif d'acheteurs et de vendeurs indépendants de l'émetteur, il n'est pas garanti que vous puissiez vendre le produit avant l'échéance finale. Si vous vendez vous-même cet investissement avant l'échéance finale, le prix calculé par Belfius Banque SA peut être inférieur au prix d'émission auquel vous avez souscrit (par ex. en cas de détérioration de la solvabilité de l'émetteur ou de hausse du taux du marché), ce qui peut éventuellement entraîner une perte de capital. En cas de vente avant l'échéance finale, des taxes (e.a. TOB – voir rubrique « Fiscalité ») et des frais de courtage de maximum 0,60% seront imputés, ainsi qu'un frais supplémentaire de maximum 0,75% sur la valeur du produit calculée par Belfius Banque SA. Plus loin dans cette fiche produit, vous trouverez également de plus amples informations dans les rubriques « Coûts à charge de l'investisseur » et « Risques » (« risque de liquidité » et « risque de fluctuation du prix de l'obligation »).

## COÛTS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

### Coûts inclus dans le prix d'émission de 100%

<b>Frais uniques</b>	Pas de frais uniques
<b>Frais récurrents</b>	<p>Tous les frais récurrents (inclus dans le prix d'émission de 100%) liés à la gestion et à la distribution de ce produit et déduits de sa valeur lors de la durée de l'investissement. Ces frais pourraient évoluer à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des conditions de marché pendant la période de souscription. Le total des frais récurrents inclus dans le prix d'émission ne dépassera toutefois pas 1,25% par an ou maximum 2,50% (1,25% x 2 ans) de la valeur nominale du montant souscrit si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.</p> <p>À titre indicatif, à la date du 01-04-2026, ces frais s'élevaient à 0,29% par an, soit un total de 0,58% si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.</p> <p>Les frais récurrents sont calculés annuellement sur le capital initialement investi et ne diminuent donc pas proportionnellement aux remboursements partiels du capital investi.</p>

### Coûts non inclus dans le prix d'émission de 100%

<b>Remboursement à l'échéance finale</b>	Aucun frais
<b>Vente avant l'échéance finale</b>	<p>Les frais de sortie suivants sont dus (voir « risque de liquidité » sous la rubrique « Risques ») :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Des frais de courtage sur les prix déterminés par Belfius Banque : maximum 0,60%</li><li>Un coût supplémentaire de maximum 0,75% sur la valeur du produit calculée par Belfius Banque</li></ul>

## COÛT TOTAL EN CAS DE CONSERVATION JUSQU'À L'ÉCHÉANCE FINALE (SUR LA BASE DU MONTANT MINIMUM DE SOUSCRIPTION DE 2.000 EUROS)

<b>Pourcentage maximal</b>	<p>Maximum 2,50% de la valeur nominale du montant investi sur toute la durée de 2 ans si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.</p> <p>A titre indicatif: à la date du 01-04-2026, le pourcentage total était égal à 0,58% de la valeur nominale du montant souscrit sur toute la durée de 2 ans.</p>
<b>Montant maximal absolu</b>	<p>Maximum 50,00 euros par coupure de 2.000 euros sur toute la durée de 2 ans si ce produit est détenu dans le portefeuille jusqu'à l'échéance finale.</p> <p>A titre indicatif: à la date du 01-04-2026, le montant total des coûts était égal à 11,60 euros par coupure de 2.000 euros sur toute la durée de 2 ans.</p>

# Belfius Financing Company (LU) Liquidity 2,80% 06/2026 – 06/2028

Obligation à taux fixe en EUR – avril / mai 2026

ISIN: XS3343289537

## RISQUES

Cet instrument s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument.

**Description des risques :** les obligations comportent entre autres les risques suivants:

<b>Risque de crédit</b>	En cas de faillite ou en cas de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur ou du garant, en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque que le capital initialement investi ne soit remboursé que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance. Dans ce cas, vous courez également le risque qu'un ou plusieurs coupons ne soient pas payés. Si Belfius Banque est confrontée à de graves problèmes de solvabilité, l'organe de contrôle peut imposer une restructuration afin d'éviter la faillite. Dans ce cas, les obligations peuvent, sur décision de l'organe de contrôle, être entièrement ou partiellement annulés ou être convertis en instruments de capitaux propres (actions) (lesdits 'Bail-in'). De ce fait, même sans que l'émetteur ou le garant tombe effectivement en faillite, vous courez le risque de ne pas pouvoir récupérer des montants auxquels vous avez droit et de perdre entièrement ou partiellement le capital investi. L'exercice d'une mesure de résolution par l'organe de contrôle en vertu de la directive 2014/59/UE peut aussi porter sur la garantie fournie par Belfius Banque et avoir pour conséquence que vous ne puissiez pas invoquer la garantie fournie par Belfius Banque.
<b>Risque de liquidité</b>	Cette obligation ne sera pas cotée sur un marché réglementé. En l'absence de marché actif d'acheteurs et de vendeurs indépendamment de l'émetteur, vous courez le risque de ne pouvoir vendre le produit avant l'échéance finale. Belfius Banque a l'intention d'assurer la liquidité, d'une part, par le biais de prix d'achat et de vente et, d'autre part, en se portant acquéreur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance finale devra les vendre au prix déterminé par Belfius Banque en fonction des paramètres de marché du moment (voir «risque de fluctuation du prix de l'obligation») qui pourraient conduire à un prix inférieur au prix d'émission (voir «Caractéristiques détaillées»). En cas de vente avant l'échéance finale, des taxes (e.a. TOB – voir rubrique 'Fiscalité') et des frais de courtage de maximum 0,60% seront imputés, ainsi qu'un frais supplémentaire de maximum 0,75% sur la valeur du produit calculée par Belfius Banque (voir rubrique 'Coûts à charge de l'investisseur').
<b>Risque de fluctuation du prix de l'obligation (risque de marché)</b>	Le prix de cette obligation fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que les taux d'intérêt, la volatilité des marchés et la santé financière de l'émetteur et du garant. En vendant anticipativement, le rendement actuariel obtenu peut différer en fonction du prix de vente fixé à cette date-là.
<b>Risque d'inflation</b>	Si l'inflation reste positive au cours des prochaines années, le rendement réel peut être négatif. Ce risque est d'autant plus grand en cas d'inflation élevée.

Vous trouverez de plus amples informations concernant les différents risques dans le prospectus ou sur [belfius.be/risques-investissements](https://belfius.be/risques-investissements).

Vous trouverez de plus amples informations concernant les catégories de produits sur [belfius.be/catégoriesdeproduits](https://belfius.be/catégoriesdeproduits).

# Belfius Financing Company (LU) Liquidity 2,80% 06/2026 – 06/2028

Obligation à taux fixe en EUR – avril / mai 2026

ISIN: XS3343289537

## SOUSCRIPTION

<b>Période de souscription</b>	Du 20-04-2026 au 28-05-2026 inclus, avant 21 heures (sauf clôture anticipée).
<b>Date de paiement</b>	Le 09-06-2026. L'émetteur a le droit d'annuler l'émission jusqu'à 5 jours ouvrables avant la date de paiement. Les investisseurs seront tenus au courant de cette annulation par l'émetteur ou par le garant.

## CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES

<b>Emetteur</b>	Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA.
<b>Garant</b>	Belfius Banque SA (notation S&P: A, perspective stable / Moody's: A1, perspective stable / Fitch: A-, perspective stable). Une notation (ou «rating») est donnée uniquement à titre indicatif et ne constitue aucunement une recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. L'agence de notation peut à tout moment suspendre, modifier ou retirer la notation. Vous trouverez plus d'informations concernant les notations de crédit sur <a href="http://belfius.be/notationdecredit">belfius.be/notationdecredit</a> . Vous pouvez également consulter les conseils de notation sur <a href="http://belfius.be/ratings">belfius.be/ratings</a> .
<b>Durée</b>	Du 09-06-2026 au 09-06-2028.
<b>Prix d'émission</b>	100%; coupures de 2.000 EUR.
<b>Montant de l'émission</b>	Le montant minimum s'élève à 3.000.000 euro. Le montant maximum s'élève à 500.000.000 euro.
<b>Prix de remboursement à l'échéance finale</b>	Par coupure de 2.000 euros, l'investisseur a droit à un remboursement de 1.000 euros au 09-06-2027 et un dernier remboursement de 1.000 euros au 09-06-2028. En cas de faillite ou en cas de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur et/ou du garant en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant initialement investi.
<b>Coupons</b>	Coupons annuels bruts de 2,80% (1,96% après déduction du précompte mobilier de 30%), payables au 09-06-2027 et au 09-06-2028. Le coupon auquel vous avez droit à partir du 09-06-2028 sera calculé sur le capital restant. Par conséquent, le montant de ce coupon sera inférieur.

<b>DOSSIER-TITRES</b>	La mise en dépôt auprès de Belfius Banque est exonérée de droits de garde. Des droits de garde peuvent, en revanche, être imputés en cas de dépôt auprès d'autres institutions financières.
-----------------------	---

<b>DROIT APPLICABLE</b>	Ces obligations sont soumises au droit belge.
-------------------------	---

<b>FISCALITÉ</b>	<p>En vertu de la législation fiscale actuelle, qui est susceptible d'être modifiée, le régime fiscal est le suivant:</p> <p><b>1. Investisseurs particuliers soumis à l'Impôt des Personnes Physiques belge</b></p> <p><b>Coupons et paiements à l'échéance finale:</b></p> <p>Précompte mobilier (PM) libératoire de 30% sur les coupons et sur la somme payée en Belgique au-delà du prix d'émission à l'échéance (anticipée) finale. Si aucun PM n'a été retenu (par exemple en cas de paiement sur un compte étranger), vous devez déclarer vous-même ce montant dans votre déclaration d'impôt des personnes physiques</p> <p><b>En cas de vente avant l'échéance finale à Belfius Banque SA au nom et pour compte de l'émetteur:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La différence positive entre le prix de rachat et le prix d'émission est considérée comme un intérêt et est, en cas de paiement en Belgique, soumise à un PM libératoire de 30%. Si aucun PM n'a été retenu (par exemple en cas de paiement sur un compte étranger), vous devez déclarer vous-même ce montant dans votre déclaration d'impôt des personnes physiques</li><li>• Taxe sur les opérations de Bourse (TOB) de 0,12% (maximum 1.300 euros)</li></ul> <p><b>2. Sociétés belges soumises à l'Impôt sur les sociétés</b></p> <p>Régime fiscal applicable à l'ensemble des revenus (intérêts et plus-values):</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les revenus sont imposables à l'Impôt sur les sociétés</li><li>• Aucun précompte mobilier ne sera retenu si l'attestation correspondante a été signée</li><li>• Taxe sur les opérations de bourse (TOB) de 0,12% (maximum 1.300 euros) en cas de vente ou d'achat avant l'échéance finale; pendant la période de souscription et à l'échéance finale, aucune TOB n'est due</li></ul> <p>Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le prospectus de base ou vous adresser à Belfius Banque. Les investisseurs soumis à un autre régime fiscal sont invités à s'informer sur le régime fiscal qui leur est applicable.</p>
------------------	---

# Belfius Financing Company (LU) Liquidity 2,80% 06/2026 – 06/2028

Obligation à taux fixe en EUR – avril / mai 2026

ISIN: XS3343289537

<b>PROSPECTUS</b>	<p>Avant d'investir, les investisseurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet du <a href="#">prospectus de base</a> du 19-05-2025 (le Notes Issuance Programme), du premier supplément du 29-07-2025, du deuxième supplément du 09-03-2026, du troisième supplément du 07-04-2026 et de tous les suppléments futurs éventuels (ces suppléments sont insérés à la fin du prospectus de base, approuvés par la FSMA), ainsi que des <a href="#">Final Terms</a> en anglais (du 17-04-2026) et <a href="#">du résumé du prospectus de base</a>, disponible en français et en néerlandais.</p> <p>Le Notes Issuance Programme daté du 19 mai 2025 est valide jusqu'au 19 mai 2026; il sera mis à jour au plus tard le 19 mai 2026. Le prochain prospectus de base sera disponible sur le site web de Belfius Financing Company <a href="http://www.belfius-financingcompany.lu/FR/titres-creances/index.aspx">www.belfius-financingcompany.lu/FR/titres-creances/index.aspx</a>. Les investisseurs qui se sont inscrits à ce produit pendant la période de validité du Notes Issuance Programme daté du 19 mai 2025 auront un droit de rétractation de 3 jours ouvrables à compter de la publication du prochain prospectus de base. Les investisseurs en seront informés au moyen d'une communication individuelle ainsi que via un avis qui sera publié sur le site web <a href="http://belfius.be/informations-investisseurs">belfius.be/informations-investisseurs</a>, où le nouveau prospectus de base sera également disponible. Même si un nouveau prospectus de base est publié, il convient de noter que ce produit sera émis sur la base des conditions de 2025, incorporées par référence dans le prospectus de base de 2026, complété par les Final Terms applicables. Les documents ci-dessus sont disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure les services financiers, ainsi que sur <a href="http://belfius.be">belfius.be</a> ou <a href="http://belfius-financingcompany.lu">belfius-financingcompany.lu</a>.</p> <p>S'il est constaté qu'un nouveau facteur important, une erreur substantielle ou une inexactitude substantielle liés aux informations contenues dans le prospectus de base et susceptible d'influencer l'évaluation des valeurs mobilières surviennent entre la date d'approbation du prospectus de base et la date de clôture de la période de souscription, un supplément au prospectus de base sera publié.</p> <p>En cas de publication d'un supplément ou d'un nouveau prospectus de base pendant la période de souscription, les investisseurs ayant déjà souscrit à ce titre ont le droit de retirer leur souscription dans un délai de 3 jours ouvrables après publication du supplément ou du nouveau prospectus de base. Belfius Banque vous assistera, le cas échéant, dans l'exercice de votre droit de rétractation. Plus d'informations sur votre droit de rétractation sont disponibles sur <a href="http://belfius.be/informations-investisseurs">belfius.be/informations-investisseurs</a>.</p> <p>Si vous avez opté de recevoir les informations par voie électronique, vous retrouverez cette information via nos canaux digitaux <a href="#">Belfius Direct Net</a> ou <a href="#">Belfius Mobile</a> et/ou votre extrait de compte numérique. Si vous avez choisi de ne pas recevoir d'informations électroniques, nous vous recommandons de surveiller notre site web pour vérifier si un supplément a été publié. Si vous souhaitez néanmoins recevoir cette information par voie électronique, vous avez toujours la possibilité de demander l'accès à l'un de nos canaux digitaux.</p> <p>L'approbation du prospectus par la FSMA ne peut pas être considérée comme une recommandation de ce produit.</p> <p>Les documents ci-dessus sont disponibles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assurent le service financier, ainsi que sur <a href="http://belfius.be">belfius.be</a> ou sur <a href="http://belfius-financingcompany.lu">belfius-financingcompany.lu</a>.</p>
<b>SERVICE PLAINTES</b>	<p>Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service <b>Gestion des plaintes</b> (N° de colis 7908), place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à <a href="mailto:complaints@belfius.be">complaints@belfius.be</a>.</p> <p>Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, <b>Negotiation</b> (N° de colis 7913), place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à <a href="mailto:negotiation@belfius.be">negotiation@belfius.be</a>.</p> <p>Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'<b>Ombudsman</b> en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (<a href="https://www.belfius.be/retail/fr/ext-ombudsfin">https://www.belfius.be/retail/fr/ext-ombudsfin</a>).</p>

Conditions valables au 20-04-2026 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissement.

Éditeur responsable: Belfius Banque S.A. – Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – Tél. 02.222.11.11 – IBAN BE23 0529 0064 6991 – BIC GKCCBEBB  
RPM Bruxelles T.V.A. BE 0403.201.185 – FSMA-n° 019649 A – MEZ 4944.

## Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du **20-04-2026 au 28-05-2026 inclus avant 21 heures (sauf clôture anticipée)** dans votre agence Belfius ou online via Belfius Mobile ou Belfius Direct Net. Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Connect, au 02 222 12 01 ou via «Contact» sur [belfius.be](http://belfius.be).